

# Analyses 2008



République Démocratique du Congo :  
les viols et violences sexuelles sont-ils  
utilisés  
comme tactique de guerre dans le Sud-  
Kivu ?

Commission Justice et Paix belge francophone asbl  
Rue Maurice Liétart 31/6  
B-1150 Bruxelles Belgique  
Tél. +32 (0) 2 738 08 01  
Fax: +32 (0) 738 08 00  
[info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be) [www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

Asbl soutenue par le Service Education permanente de la Communauté française et la Direction Générale de la Coopération au Développement

# **République Démocratique du Congo : les viols et violences sexuelles sont-ils utilisés comme tactique de guerre dans le Sud-Kivu ?**

## ***Introduction***

Depuis des années, Justice et Paix, par son Groupe Afrique centrale, a acquis une expertise au sujet de l'Afrique des Grands Lacs ; depuis des années, notre association est soucieuse de la situation dans l'est du Congo, et plus spécialement dans les Kivus.

Officiellement, la dernière guerre dans la région s'est terminée en 2003. Mais toute personne s'y intéressant un tant soit peu sait que la paix n'y règne pas... la guerre n'y a jamais vraiment cessé.

Depuis des années aussi, des témoignages sur les violences sexuelles dans les Kivus nous arrivent. Nous y avons d'ailleurs déjà consacré une analyse en 2007. Mais le degré de cruauté qui accompagne ces violences nous a interpellés : plusieurs sources parlaient de ces violences sexuelles comme arme de guerre. En même temps, il semble aussi que les viols commis par des civils (congolais) se multiplient...

Justice et Paix a décidé d'étudier le problème plus en profondeur, dans le but de faire pression, par un travail de lobbying, sur nos décideurs politiques (belges voire européens) afin qu'ils contribuent à faire cesser ces violences sexuelles. Pour y arriver, notre projet se définissait comme suit :

- fin 2007 : sensibilisation d'ONG, de parlementaires et de journalistes belges ;
- février 2008 : organisation d'une mission « mixte » (c'est-à-dire composée de représentants d'ONG, de parlementaires et de journalistes) dans le Sud-Kivu ;
- ensuite : travail de lobbying politique.

Après avoir pu sensibiliser certaines ONG, parlementaires et journalistes, nous avons organisé une mission mixte du 13 au 20 février 2008 dans la région de Bukavu, au Sud-Kivu. Cinq ONG y étaient représentées (Justice et Paix bien sûr, le CNCND, Entraide et Fraternité, Pax Christi Wallonie-Bruxelles et EurAc pour le lien avec le niveau européen), quatre parlementaires (deux députés et deux sénateurs) et deux journalistes de la presse écrite y ont également pris part.

Plusieurs questions se posaient avant notre départ : qui sont les auteurs de ces violences sexuelles ? Il semble clair que plusieurs bandes armées pratiquent ces violences sexuelles. Et si des civils congolais violent également, peut-on vraiment parler de violences sexuelles comme arme ou tactique de guerre ?

Le thème retenu pour la mission fut le suivant « ***Viols et violences sexuelles perpétrés par les forces armées dans le Sud-Kivu*** ».

## *Sources d'information*

Sur place, nous avons voulu obtenir le plus possible d'informations, de sources différentes, afin de faire un état des lieux le plus complet possible sur la situation.

C'est ainsi que nous avons rencontré et entendu des responsables politiques provinciaux et coutumiers, des représentants des Eglises, de nombreuses associations, des professeurs d'université, des victimes et des associations leur venant en aide, l'hôpital de Panzi, des représentants de la MONUC, de l'armée congolaise et d'une milice.

## *Que pouvons-nous en déduire ?*

Depuis mai 2007, date d'une attaque du village de Kaniola, pendant laquelle de nombreux viols ont été commis, la situation est un peu plus calme : les violences sexuelles ont quelque peu diminué. Cependant tous les jours des victimes continuent de se faire connaître.

### Première observation principale :

Les viols et violences sexuelles ont été et sont encore perpétrés par tous : les forces armées présentes dans la région, que ce soient les milices ou l'armée congolaise, mais des viols sont aussi maintenant commis par des civils congolais, et ce phénomène est en augmentation.

### Deuxième observation principale :

Une distinction doit être apportée à cette première observation : les modes opératoires de ces viols et violences sexuelles sont différents.

- Commis par les civils : même si évidemment ces viols sont à condamner totalement, il s'agit de viols qui relèvent du droit commun (notons d'ailleurs au passage que ce type de viols, en recrudescence, est probablement dû à une déstructuration de la société congolaise, suite à une perte de valeurs). Ce type de viols ne faisait pas l'objet de notre travail.
- Commis par les forces armées :
  - Par l'armée régulière : ces viols sont commis, par exemple, lors de pillages. Les militaires congolais n'étant pas toujours payés, ils profitent du pouvoir de leur arme pour piller les habitants... Par la même occasion, certains militaires violent des femmes.
  - Par les milices (FDLR, Rastas, etc.) : les viols commis sont massifs et systématiques (des femmes dans la grande majorité des cas, mais aussi viols de bébés, de personnes âgées et d'hommes - violés, voire émasculés...). Ces actes sont souvent accompagnés de cruautés en tout genre (mutilations, tortures...). Les viols sont commis devant la famille, voire même devant toute la communauté. Pour bien faire comprendre aux lecteurs le type d'horreurs qui peuvent être commises, citons juste quelques exemples : un père qui doit violer sa fille, puis la tuer, un garçon qui doit violer sa mère... Certaines milices repartent dans la forêt avec leurs victimes pour en faire des esclaves sexuelles.

Remarque : quand on parle des FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda), il ne s'agit pas d'une milice unie, puisque suite à des dissensions internes, ce groupe s'est divisé.

Certaines bandes armées violent pour rendre enceintes leurs victimes. Une fois enceintes, elles sont relâchées : les milices s'arrangent alors pour « suivre » l'enfant, son évolution... comme pour ne pas perdre le contact avec ces enfants qui sont aussi de leur sang.

#### Dans quel but ces viols et violences sexuelles sont-ils commis ?

Suite à notre mission, il nous semble évident que la raison principale est une forme de démonstration du pouvoir, voire une quête du pouvoir pour certains. La compétition pour la terre et pour les ressources naturelles est de toute évidence liée à cette quête du pouvoir.

Certains villages sont vidés par la population qui craint les attaques des milices et fuit, laissant le terrain libre.

Par les enfants qui naissent de ces viols, peut-être pouvons-nous y voir aussi une volonté d'implanter une nouvelle population...

Pour Justice et Paix, organisateur de cette mission, il est clair que dans ces cas il s'agit non seulement d'une arme de guerre mais aussi d'une tactique, puisque cette arme du viol est utilisée dans des buts bien précis.

Notons aussi que comme il a été déjà expliqué dans d'autres analyses, les victimes de violences sexuelles subissent bien souvent par la suite le rejet de la famille, de la communauté, en plus des séquelles physiques, sans parler des enfants qu'elles mettent parfois au monde suite à ces viols.

#### ***Quelles demandes voulons-nous porter ?***

Après avoir entendu tous les témoignages au cours de la mission, Justice et Paix souhaite porter les demandes suivantes auprès de nos décideurs politiques.

- 1) La paix ne sera possible dans la région que lorsque toutes les milices étrangères présentes l'auront quittée. La population désire ardemment que ces étrangers retournent dans leur pays (le Rwanda). Il est donc important que la déclaration de Nairobi, incluant le départ de ces milices rwandaises pour le 15 mars 2008 au plus tard, soit respectée, même si cette date ne l'a pas été. Connaissant l'inertie de ce qu'on appelle la « Communauté internationale », il fallait s'attendre à ce que cet ultimatum ne soit pas respecté. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'a en effet pas été suivi d'effet... Encore une fois serait-on tenté de dire !
- 2) Le respect des Accords de Nairobi, et de ceux de Goma (de la Conférence pour la paix tenue tout récemment).  
Notons cependant qu'en ce qui concerne les milices, seules les milices congolaises étaient invitées à cette Conférence de Goma, ce qui a permis d'inviter la milice de Laurent Nkunda (dans le Nord-Kivu, Congolais d'origine tutsie, soutenu par le Gouvernement de Kigali), mais pas les FDLR (Hutus rwandais). Or, dans le Sud-Kivu, ce sont surtout les FDLR qui sont la cause des violences sexuelles comme tactique de guerre.
- 3) Le renforcement de l'armée congolaise, et son cantonnement.

En effet, l'armée congolaise, pas toujours bien organisée et manquant de moyens, doit faire face à des milices organisées et bien armées. Son cantonnement contribuerait aussi à diminuer la pression et le rôle parfois négatif sur la population locale.

- 4) Le renforcement de la justice, avec la mise sur pied d'un TPI (Tribunal pénal international). Pour l'instant, l'impunité règne.
- 5) Au niveau international : la reconnaissance du rôle négatif joué par le Rwanda (c'est-à-dire son soutien apporté à certaines milices et au pillage des ressources naturelles).

***Ces violences sexuelles sont commises depuis des années, mais comment se fait-il qu'elles perdurent ?***

Suite à la mission, Justice et Paix relève :

- localement, des éléments de l'armée congolaise se rendent complices. Pourquoi ? Certains militaires de l'armée congolaise connaissent des miliciens des FDLR avec qui ils ont combattu le RCD (Rassemblement congolais pour la Démocratie, proche du gouvernement rwandais) il y a quelques années. De plus, certains militaires bénéficient de profits liés à l'exploitation des ressources naturelles.
- Le rôle parfois « troublant » de la MONUC locale (dans la région de Kaniola il s'agit de contingents pakistanais). Peut-on parler de complicité de la MONUC locale ? Nous ne l'affirmerons pas, même si certains témoignages qui nous ont été rapportés sont très troublants... D'ailleurs, tout récemment, la BBC (radio-télévision nationale britannique) a affirmé détenir des preuves de l'implication de casques bleus indiens et pakistanais dans le trafic de ressources naturelles. En tout cas, nous pouvons affirmer qu'il y a un manque de volonté d'intervenir : des représentants officiels de la MONUC basés à Bukavu l'ont reconnu.
- Il « semblerait » (de nombreux témoignages directs vont dans ce sens) que des groupes armés (milices), y compris les Rastas, soient ravitaillés (et armés !) par le Rwanda tout proche !

***Suite à ces constats, Justice et Paix s'interroge...***

- Pourquoi avoir maintenu un embargo sur certaines armes au Congo alors qu'on demande en même temps à ce pays de faire partir les milices étrangères, et que ces dernières sont, elles, bien armées ?
- Pourquoi le gouvernement congolais devrait-il, seul, faire partir ces étrangers, alors que c'est la communauté internationale, par l'« Opération turquoise », qui les a amenés dans cette région ? De plus, au cours de cette opération, pourquoi les avoir installés si près de la frontière avec le Rwanda, en violation des règles internationales ?
- Pourquoi la MONUC locale n'a-t-elle même pas la possibilité de surveiller l'espace aérien ? Pourquoi ne lui en donne-t-on pas les moyens, alors que de nombreux témoins ont vu et voient encore des petits avions atterrir et quitter la forêt régulièrement, dans les zones aux mains des milices ?! Ces avions, plus que probablement, apportent le ravitaillement et repartent chargés de ressources naturelles.
- Comment le Rwanda peut-il être officiellement exportateur de ressources naturelles qu'il ne possède pas sur son territoire ou dans son sous-sol et qu'officiellement il n'importe pas ?!

- Il est clair que des connivences existent à divers échelons de la hiérarchie congolaise ; ces connivences peuvent exister d'autant plus facilement que l'Etat congolais connaît un état de délabrement assez avancé.
- Enfin, nous devons nous poser la question suivante : qui a intérêt à ce que la situation perdure ? Et de nous reposer la question quant au rôle de la communauté internationale... Epinglons juste deux exemples qui nous semblent très parlants :
  - Pourquoi, lors de sa visite récente en Afrique, le Président Bush a-t-il choisi de visiter le Rwanda, sans même un passage en RDC, pays pourtant quasi incontournable de l'Afrique centrale, qui a, qui plus est, entamé un processus électoral démocratique et transparent ?  
Les USA sont d'ailleurs déjà présents militairement au Rwanda.
  - L'ex-Premier Ministre britannique, Tony Blair, est devenu le conseiller politique du Président du Rwanda, Paul Kagame.

### *Conclusion*

La situation dans la région est complexe, et la population continue de souffrir.

Quand on est sur place et qu'on entend tous ces témoignages plus horribles les uns que les autres, on ne peut s'empêcher de se poser la question : « mais que fait la Communauté internationale ? Pourquoi n'intervient-on pas pour faire cesser ces violences ? ». Le rôle joué par la communauté internationale, on l'a déjà dit plus haut, pose question : la MONUC est présente dans la région depuis de nombreuses années, avec un mandat qui a évolué et qui devrait permettre l'imposition de la paix, mais sur place la situation stagne...

Tout est question de volonté, et donc de moyens engagés.

Il est clair que certains acteurs ont intérêt à ce que la situation n'évolue pas, notamment pour pouvoir piller les ressources naturelles, fort présentes dans l'est du Congo.

Il est donc toujours nécessaire de faire connaître cette situation avec les atrocités (viols et violences sexuelles) commises envers la population. C'est pourquoi le but du projet mené par notre association est d'essayer de faire changer les choses, en opérant un travail de lobbying auprès de nos décideurs politiques, ainsi qu'un travail de sensibilisation, notamment par l'intermédiaire des médias. Dans ces domaines, nous avons déjà obtenu quelques résultats. Citons-en quelques-uns :

- Notre mission, et le thème des viols et violences sexuelles, ont reçu un très bon écho dans les médias grâce aux journalistes qui nous ont accompagnés, et grâce, également, à des émissions de radio et de télévision.  
Nous avons ainsi pu obtenir du Ministre de la Coopération, Charles Michel, le déblocage de fonds pour l'envoi de deux chirurgiens à l'hôpital de Panzi pour des opérations de réparations chirurgicales (nécessaires après certains viols et violences sexuelles).
- Les nombreuses prises de parole et témoignages que l'on nous demande, que ce soit lors de colloques organisés ou de réunions de groupes de citoyens actifs. Ces prises de parole nous permettent de sensibiliser davantage nos concitoyens et les responsables politiques.
- Grâce aux parlementaires présents avec nous lors de la mission et, plus particulièrement, les sénateurs Miet Smet et Georges Dallemagne, une Résolution sur les viols et violences sexuelles dans l'Est du Congo a été votée au Sénat.
- Nous préparons une Table ronde à laquelle nous inviterons des représentants de ministres belges (Affaires étrangères, Coopération au Développement, Défense et les

Relations internationales des deux Communautés), les parlementaires qui ont participé à la mission mais aussi d'autres parlementaires intéressés par ce sujet, et enfin des journalistes. Cette table ronde sera organisée par les ONG qui ont participé à la mission. Nous voulons que cette table ronde constitue un réel temps de travail, dans l'espoir de faire avancer les choses.

Nous avons d'ailleurs déjà convenu entre organisateurs de la table ronde que nous reprendrons contact avec ces représentants de ministres en 2009 pour faire le point sur la situation, sur leurs engagements éventuels.

- Enfin, pour nous aider à faire pression sur nos décideurs politiques, une pétition en ligne a été lancée.

Pour Justice et Paix, ces exemples constituent des actions à notre portée. Des actions qui peuvent, nous le pensons, contribuer à faire évoluer les choses positivement.

Olivier Duhayon,  
membre du Groupe Afrique centrale de Justice et Paix,  
Juin 2008.